

## Étude Hellio sur les aides et le reste à charge des ménages en situation de précarité :

### Des aides orientées vers la rénovation globale et le chauffage ENR, mais un reste à charge toujours trop élevé



Dans le contexte actuel de l'explosion des prix de l'énergie et face au risque de pénurie cet hiver, le Gouvernement multiplie les annonces pour appeler à consommer moins et mieux l'énergie. Les travaux de rénovation énergétique sont la pierre angulaire pour atteindre cet objectif mais ils restent hors de portée pour les plus précaires en raison du reste à charge parfois colossal en fonction des postes. En parallèle, des aides existent, MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour les plus connues, mais elles subissent régulièrement des évolutions réglementaires, parfois à la hausse mais aussi à la baisse.

Pour dresser un état des lieux des variations depuis janvier 2021 jusqu'à juillet 2022, HELLIO, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, s'est intéressé à l'évolution des primes et du reste à charge des ménages modestes<sup>1</sup> et précaires<sup>2</sup> sur les principaux postes de travaux (rénovation globale, isolation des murs, isolation des combles, chaudière biomasse, pompe à chaleur air/eau et chaudière gaz), en prenant en compte les différentes évolutions réglementaires.

<sup>1</sup> Correspondants à la couleur jaune du barème MaPrimeRénov'

<sup>2</sup> Correspondants à la couleur bleu du barème MaPrimeRénov'

## Info de dernière minute :

### Augmentation des primes CEE annoncées par Hellio à compter de septembre 2022

Afin de relancer le dispositif des CEE qui patinait depuis le début de l'année, avec pour effet une diminution du montant des aides, le Gouvernement a décidé de réhausser de 25 % le niveau d'obligation à atteindre pour les fournisseurs d'énergie. Conséquence attendue : le montant des aides versées au particulier devraient repartir à la hausse à partir de septembre 2022.



Arthur Bernagaud  
Directeur des opérations  
résidentiel individuel Hellio

« Nous prenons le parti d'augmenter nos primes de 15 % dès le mois de septembre. C'est important d'envoyer un signal, afin de redonner de la confiance à tout le monde, notamment à nos artisans partenaires », explique Arthur Bernagaud, directeur des opérations résidentiel individuel Hellio.

**Exemple de cas concret :** Un propriétaire de maison isolant ses 100 mètres carrés de combles verra ainsi sa prime moyenne passer de 646 euros à 765 euros (pour un coût de chantier compris entre 2 000 et 7 500 euros selon s'il s'agit de combles perdus ou aménagés).

## Méthodologie de l'étude Hellio

Pour réaliser son étude sur la précarité énergétique, Hellio s'est appuyé sur l'étude de l'Ademe 2019 pour estimer le coût des travaux pour l'isolation des murs (100 m<sup>2</sup>), l'isolation des combles (100 m<sup>2</sup>), la pompe à chaleur, la chaudière gaz, et sur ses propres chantiers pour la rénovation globale<sup>3</sup> (maison de 150 m<sup>2</sup>) et la chaudière biomasse<sup>4</sup>. La hausse du coût des chantiers constatée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022 est estimée sur la base des retours terrain de Hellio.

Le montant des primes, incluant MaPrimeRénov' et les CEE, est calculé via les données moyennes de Hellio.

#### FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 Le Pecq  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65  
celine@fpa.fr

#### Hellio

50 rue Madame de Sanzillon  
92110 Clichy  
servicepresse@hellio.com  
hellio.com

## Cap sur la rénovation globale et le chauffage ENR

Considérée comme LA priorité des travaux à mener, la **rénovation globale est portée par plusieurs aides** : MaPrimeRénov'<sup>5</sup> et le Coup de pouce Rénovation performante en maison individuelle<sup>6</sup>. Mais son **reste à charge demeure très élevé : entre 35 253 € et 41 664 € au 1<sup>er</sup> juillet 2022**, après 2 évolutions réglementaires.

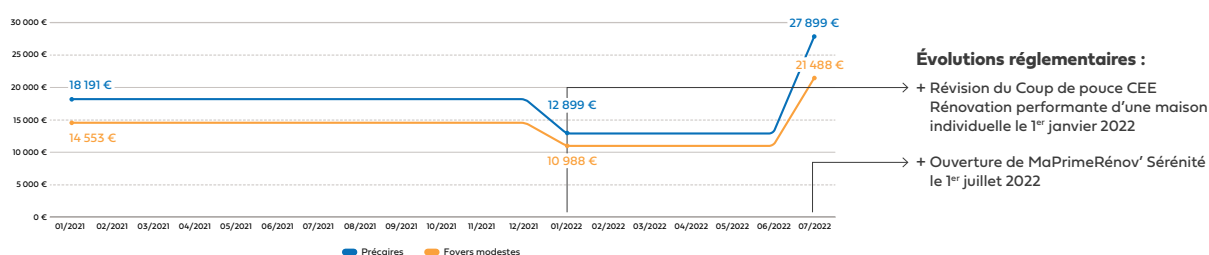
Le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est intervenue une baisse des aides accordées (- 29 % pour les précaires et - 24 % pour les modestes), liée aux changements de calculs du Coup de pouce Rénovation performante, entraînant une hausse du reste à charge de 5 292 € pour les précaires et de 3 565 € pour les foyers modestes<sup>7</sup>. Une augmentation qui s'est accentuée depuis mars 2022 avec la hausse du coût des chantiers en raison de la guerre en Ukraine (hausse des matières premières, augmentation des prix de l'énergie, etc.).

À l'inverse, grâce au cumul désormais possible de MaPrimeRénov' Sérénité et du Coup de pouce des CEE depuis 1<sup>er</sup> juillet 2022, les aides augmentent de 116 % et 95 %, respectivement pour les précaires énergétiques et les foyers modestes. Une évolution qui permet aux précaires de revenir au niveau de reste à charge de 2021, aux alentours de 35 000 €, mais qui reste cependant trop élevé et empêche inévitablement les ménages modestes et précaires de franchir le pas.

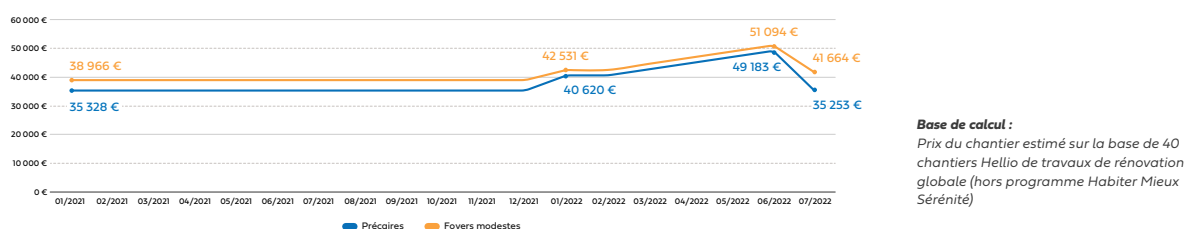
Dans la pratique, il peut être difficile pour le moment d'obtenir l'aide MaPrimeRénov' Sérénité. En effet, celle-ci est **conditionnée par l'évaluation d'un interlocuteur Mon Accompagnateur Rénov'**, dont les modalités restent encore inconnues : le texte réglementaire n'a toujours pas été publié à ce stade.

### Rénovation globale d'une maison de 150 m<sup>2</sup> (BAR-TH-164)

Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolution du reste à charge moyen



Du côté du chauffage, la **chaudière biomasse** et la **pompe à chaleur air/eau** tirent leur épingle du jeu.

**Stables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021**, les aides pour l'installation d'une chaudière biomasse ont connu une seule évolution : **l'augmentation de MaPrimeRénov' de 1 000 €** le 15 avril 2022. **Estimé à 1 629 € pour les précaires et 4 703 € pour les modestes, le reste à charge ne baisse pas pour autant en raison de l'impact de la guerre en Ukraine** qui engendre une hausse du prix des travaux.

3 Hors programme Habiter Mieux Sérénité

4 Les coûts estimés par l'Ademe pour la rénovation globale et la chaudière biomasse semblaient sous-estimés par rapport à la moyenne constatée par Helliio sur le terrain

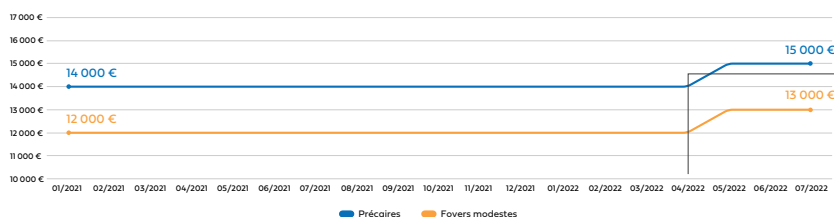
5 À condition d'atteindre au moins 35 % d'économies d'énergie

6 À condition d'atteindre au moins 55 % d'économies d'énergie

7 Calcul basé sur 40 chantiers Helliio de travaux de rénovation globale (hors programme Habiter Mieux Sérénité)

## Chaudière biomasse (BAR-TH-113)

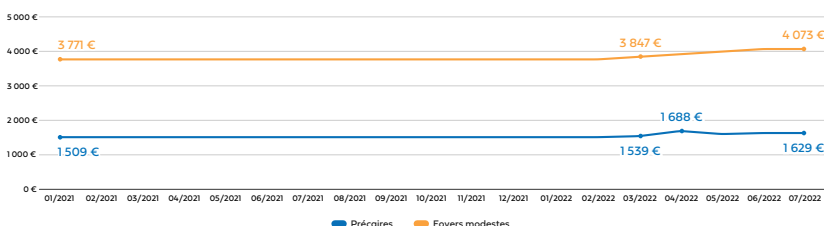
### Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



#### Évolutions réglementaires :

+ Augmentation de MaPrimeRénov' le 15 avril 2022

### Reste à charge moyen



#### Base de calcul :

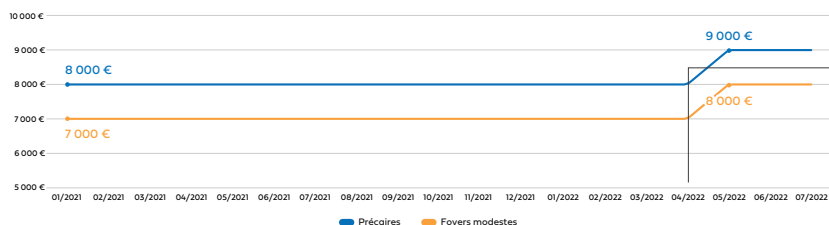
Prix du chantier estimé sur la base de 30 chantiers Hellio de chaudières biomasse.

La **tendance observée pour la pompe à chaleur air/eau est identique**. La seule évolution concerne l'**augmentation de 1 000 € MaPrimeRénov'** le 15 avril 2022, portant le montant des primes à 9 000 € pour les précaires et 8 000 € pour les modestes.

Cette aide supplémentaire ne permet pas de baisser le **reste à charge moyen, estimé à 4 681 € pour les précaires et 5 681 € pour les modestes**. Elle suffit seulement à absorber la hausse des prix des matériaux, les ménages devant même déboursier un peu plus en juillet 2022 par rapport à février 2022.

## Pompe à chaleur air/eau (BAR-TH-104)

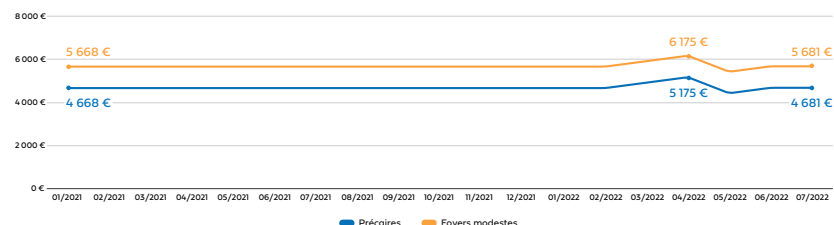
### Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



#### Évolutions réglementaires :

+ Augmentation de MaPrimeRénov' le 15 avril 2022

### Reste à charge moyen



#### Base de calcul :

Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour une pompe à chaleur air/eau.

#### FP&A - Service Presse HELLIO

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 Le Pecq  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65  
celine@fpa.fr

#### Hellio

50 rue Madame de Sanzillon  
92110 Clichy  
servicepresse@hellio.com  
hellio.com

## Les aides pour les mono-gestes d'isolation et de chaudière gaz en berne

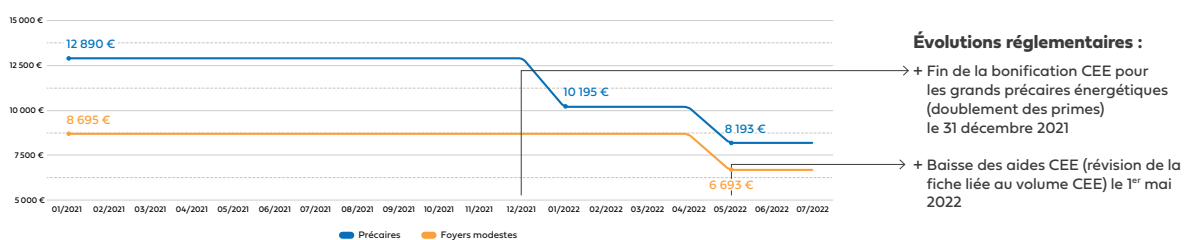
Pourtant jugés comme incontournables si pas encore réalisés, les **travaux d'isolation des murs sont de moins en moins subventionnés, le reste à charge est en très forte hausse : + 400 % pour les ménages précaires et + 81 % pour les modestes entre janvier 2021 et juillet 2022.**

Ce poste de travaux a été impacté par 2 révisions des aides à la baisse. La bonification des CEE pour les précaires a pris fin le 31 décembre 2021 avec une 1<sup>ère</sup> baisse importante des aides de près de 21 % et une hausse du reste à charge de 2 695 €.

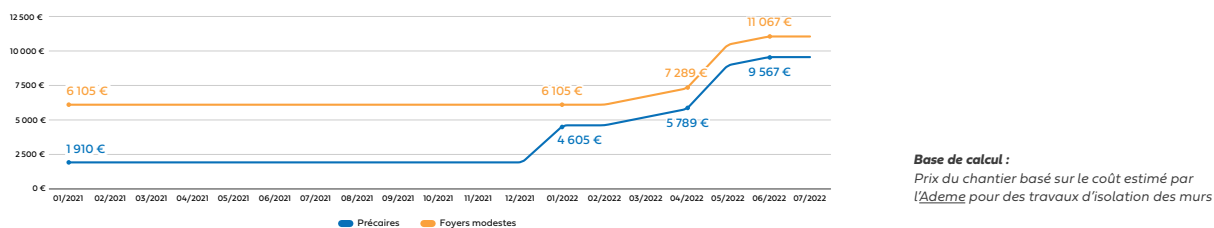
La 2<sup>e</sup> baisse des aides CEE pour les travaux d'isolation des murs et la hausse du coût des chantiers liée au conflit russo-ukrainien ont ensuite provoqué un doublement du reste à charge entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour les ménages précaires, et un quasi doublement pour les ménages modestes.

### Isolation des murs de 100 m<sup>2</sup> (BAR-EN-102)

#### Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



#### Évolution du reste à charge moyen



Les aides aux **travaux d'isolation des combles** ont subi 2 baisses successives liées à l'évolution du Coup de pouce Isolation. **Le reste à charge moyen a bondi de 1 200 € à 3 395 € entre janvier 2021 et juillet 2022 pour les précaires et de 1 700 € à 3 955 € pour les modestes.**

#### FP&A - Service Presse Hello

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 Le Pecq  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65  
celine@fpa.fr

#### Hello

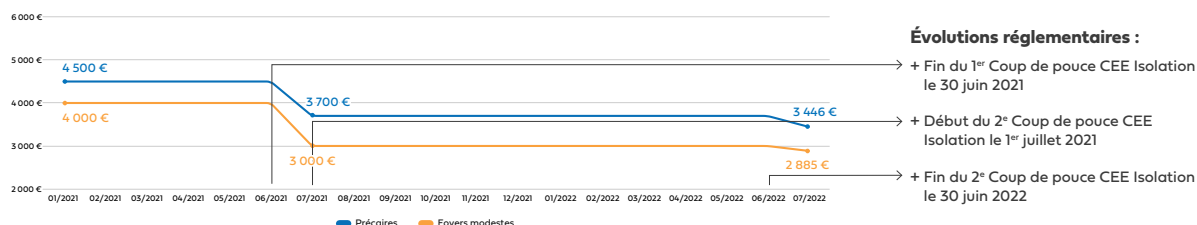
50 rue Madame de Sanzillon  
92110 Clichy  
servicepresse@hellio.com  
hellio.com

La 1<sup>ère</sup> révision le 1<sup>er</sup> juillet 2021 a donné lieu à une baisse des aides de près de 18 % (précaires) et 25 % (modestes) et donc, en parallèle, à une augmentation du reste à charge moyen de 800 € pour les précaires et de 1 000 € pour les modestes.

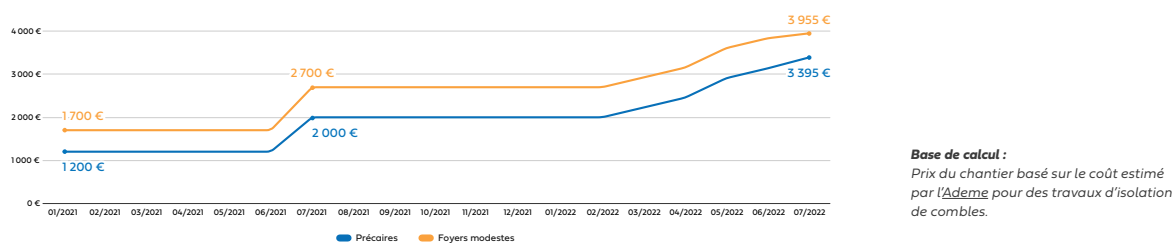
Enfin, plus récemment, l'arrêt du Coup de pouce Isolation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, couplé au contexte de hausse des prix des matériaux dû au conflit russo-ukrainien, entraîne une nouvelle augmentation du reste à charge moyen.

## Isolation des combles de 100 m<sup>2</sup> (BAR-EN-101)

### Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



### Reste à charge moyen



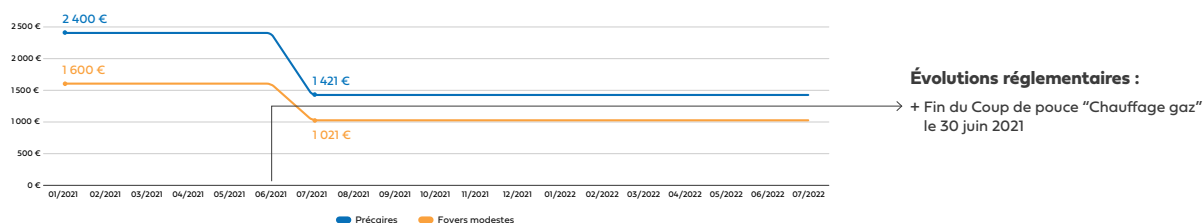
A l'inverse des équipements utilisant les énergies renouvelables, et dans le contexte géopolitique actuel, la **chaudière gaz n'a plus le vent en poupe !**

**L'arrêt du Coup de pouce Chauffage gaz et émetteurs le 30 juin 2021 a entraîné une baisse des aides de près de 41 % pour les précaires et de 36 % pour les modestes.** Entre la baisse des primes accordées et la hausse des prix des matériaux constatée, **le reste à charge moyen a de son côté augmenté de plus de 48 % pour les précaires et de 27 % pour les modestes** entre janvier 2021 et juillet 2022.

Les aides pour la chaudière gaz connaîtront un nouveau coup d'arrêt le **31 décembre 2022 avec la suppression de MaPrimeRénov'.**

## Chaudière gaz (BAR-TH-106)

### Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



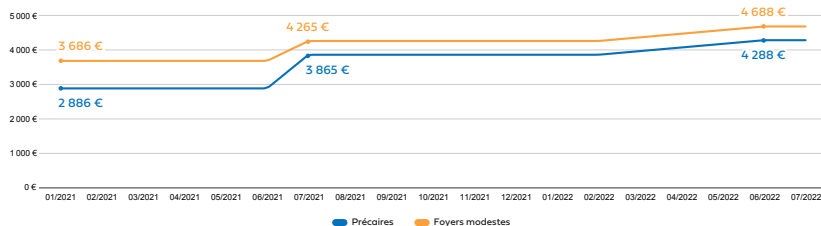
#### FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 Le Pecq  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65  
celine@fpa.fr

#### Hellio

50 rue Madame de Sanzillon  
92110 Clichy  
servicepresse@hellio.com  
hellio.com

## Reste à charge moyen



### Base de calcul :

Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour une chaudière gaz.

Cette étude conforte les orientations stratégiques données à la rénovation énergétique : mettre fin aux mono-gestes considérés comme inefficaces au profit de travaux plus globaux. En parallèle, le soutien aux solutions de chauffage ENR témoigne de la volonté de sortir de l'énergie gaz pour ne plus dépendre de la Russie.



Pierre Maillard  
PDG de Hellio

Pour Pierre Maillard, PDG de Hellio : « Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, premier outil d'aide à la rénovation énergétique, est un dispositif vertueux pour tous les maillons de la chaîne du bâtiment, primordial alors que la France subit une hausse des prix de l'énergie sans précédent, avec, en ligne de mire, une tension énergétique et la crainte d'une pénurie. Notre volonté restera toujours d'accompagner nos clients dans l'atteinte d'économies d'énergie réelles avec une prise de responsabilité des acteurs, tel que Hellio. Condition sans quoi, la transition énergétique ne se fera qu'à petits pas. »

## À propos de Hellio



Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.hellio.com](http://www.hellio.com)

### FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2  
Parc des Erables - 78230 Le Pecq  
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65  
[celine@fpa.fr](mailto:celine@fpa.fr)

### Hellio

50 rue Madame de Sanzillon  
92110 Clichy  
[servicepresse@hellio.com](mailto:servicepresse@hellio.com)  
[hellio.com](http://hellio.com)